



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 30/08/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 août, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charvieu-Chavagneux se sont réunis à 18h00 au gymnase David Douillet, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 août 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

•Monsieur Gérard DEZEMPTÉ •Madame Nathalie GARSI •Monsieur Frédéric CERVERA •Madame Katia SERRANO •Monsieur Fabien GAUTHIER •Madame Naira GRIGORIAN •Monsieur Jean-François RODRIGUEZ •Madame Sandrine POZZOBON-MAITRE •Monsieur Jonathan BEL •Monsieur Yves COQUARD •Madame Anne-Claude COLIN •Monsieur René LASSELIN •Monsieur Pierre DANIELIDES •Monsieur Jean-Luc ZULIANI •Madame Karine BERNARD •Monsieur Frédéric BOYER •Madame Audrey SEQUEIRA •Madame Allison JACQUEMIN •Monsieur Mamadou DISSA •Monsieur Jérôme JOANNON

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

•Monsieur Marc LAPORTE par Monsieur Gérard DEZEMPTÉ
•Madame Annick GALLEGO par Madame Nathalie GARSI
•Monsieur Jean-Michel CHOUVIER par Monsieur Frédéric CERVERA
•Madame Jeanine FAILLA par Madame Katia SERRANO
•Madame Elizabete EBRÛSÛM par Monsieur Fabien GAUTHIER
•Madame Fouzia ZAHAR par Monsieur Jérôme JOANNON
•Monsieur Pierre FOUQUET par Monsieur Mamadou DISSA

ÉTAIENT EXCUSÉES :

•Madame Sabrina ANDREVON
•Madame Françoise MULLER : arrivée à 18h25

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00 et invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance. L'assemblée, par vote à main levée, désigne à l'**unanimité** Madame Nathalie GARSI, pour assurer cette fonction.

1. Retrait de la délibération n°2021-V-056 du 5 mai 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 27 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La délibération n°2021-V-056 du 5 mai 2021 est retirée à l'**unanimité**.

2. Retrait de la délibération n°2021-V-064 du 22 juillet 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 28 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La délibération n°2021-V-064 du 22 juillet 2021 est retirée à l'**unanimité**.

3. Vœu du Groupe municipal « Affaires sociales, animation, sport et santé »

Le groupe municipal « Affaires sociales, animation, sport et santé » représenté par Madame Nathalie GARSI donne lecture d'une proposition de vœu intitulé « Vaccination contre la COVID-19 : Mieux vaut l'incitation que la coercition ».

Les Conseillers Municipaux de l'opposition refusant de prendre part au vote, les résultats sont les suivants :

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

Le vœu proposé par le groupe municipal « Affaires sociales, animation, sport et santé » est adopté à l'**unanimité**.

◆◆◆

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 18h40.

Le Maire,



Gérard DEZEMPTÉ

Conseiller Départemental de l'Isère